

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (EC) no 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par
règlement (EU) no 830/2015

Révision 0, Remplace aucun

Révisé: March 2019

TITRA-LUBE TBN KIT

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Description du produit: La gamme de produits TITRA-LUBE TBN est un kit d'essais sur le terrain permettant de déterminer quantitativement le nombre total de bases dans les huiles industrielles / de lubrification.

Ce produit est un mélange. Pour l'identification des composants individuels, voir la section 3.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre

Ce produit contient des réactifs préemballés pour la détermination de l'indice de base total (TBN) dans les huiles industrielles et de lubrification.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Dexsil Corporation
One Hamden Park Drive
Hamden, CT 06517

Numéro de téléphone: (203) 288-3509

Email: info@dexsil.com

Importateur: ETI Umwelttechnik AG
Kalchbuhlstrasse 18
7007 Chur, Switzerland

Numéro de téléphone: (081) 253 54 54

Email: info@eti-swiss.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

USA (800) 424-9300 (CHEMTREC)

SWITZERLAND (435) 08 20 11

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ampule 1 (point blanc): Isooctane			
Liquide inflammable 3; H225	Liquide et vapeurs très inflammables.	Effets narcotiques 3; H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration 1; H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	Aquatic chronic 2; H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
Irritant cutané 2; H315	provoque une irritation de la peau.		

Ampule 2 (point noir): acide chlorhydrique dans l'isopropanol			
Liquide inflammable 3; H225	Liquide et vapeurs très inflammables.	Irritant pour les yeux 2; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Corrosif 1; H290	Peut être corrosif pour les métaux.	Effets narcotiques 3; H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ampule 3 (orange rougeâtre): Ethanol			
Liquide inflammable 2; H225	Liquide et vapeurs très inflammables.	Eye Irritant 2; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Solution aqueuse: chlorure de sodium dans l'eau			
Aucune catégorie GHS applicable.			

Seringue en plastique: Hydroxyde de sodium dans de l'eau			
Catégories non applicables du GHS.			

2.2. Éléments d'étiquetage

Titra-Lube TBN - ETI (UE)

Page 1 de 8

Ampule 1 (point blanc): Isooctane



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation de la peau.
H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.
P233 Conserver le récipient bien fermé.
P240 Mettre à la terre / attacher le conteneur et le matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.
P242 Utilisez uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards /

Ampule 2 (Acide chlorhydrique avec isopropanol) *



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.
P233 Conserver le récipient bien fermé.
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P240 Mettre à la terre / attacher le conteneur et le matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver à fond après la manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

vapeurs / aérosols.

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

P301 + 310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304 + 340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la laisser au repos, dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).

P332 + 313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

P405 Store verrouillé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Élever la peau avec de l'eau / douche.

P304 + 340 + 312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos, dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P337 + 313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Le magasin P403 + 235 est un endroit bien ventilé

Le magasin P405 est fermé à clef.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

Ampule 3 (orange rougeâtre): Ethanol



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P233 Conserver le récipient bien fermé.

P240 Mettre à la terre / attacher le conteneur et le matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des

[Réponse]:

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les chev
Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer ave
cornéennes, le cas échéant.: Consulter un médecin.

P337 + 313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation

Solution aqueuse: chlorure de sodium dans l'eau

Aucune catégorie GHS applicable.

Seringue en plastique: Hydroxyde de sodium dans l'eau

Aucune catégorie GHS applicable.

Pour plus d'informations sur la toxicité, veuillez vous reporter à la section 11.

2.3. Autres dangers

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

Section 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le kit de test TITRA-LUBE TBN comprend un tube à essai contenant deux ampoules, un tube à essai contenant une ampoule et une solution aqueuse et une seringue en plastique remplie.

Composant	Contenu	CAS #	EC	##%liquide
Ampoule 1 (point blanc)	isooctane ¹	540-84-1	208-759-1	6.62%
Ampoule 2 (noir-dot)	Acide chlorhydrique ¹	7647-01-0	231-595-7	0.03 %
	en isopropanol	67-63-0	200-661-7	5.74%
Ampoule 3	éthanol ¹	64-17-5	200-578-6	3.10%
solution aqueuse à	chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	14.99%
	dans de l'eau	7732 -18-5	231-791-2	59.96%
seringue en plastique	hydroxyde de sodium pour	1310-73-2	215-185-5	0.03%
	dans de l'eau	7732-18-5	231-791-2	9.53%
				100.00%

¹Aucun numéro d'enregistrement REACH n'est disponible pour cette substance, car la substance ou ses utilisations sont exemptées d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite d'enregistrement ultérieure.

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins: En cas de contact avec les réactifs, bien rincer à l'eau. En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux: Pour tous les composants du kit, rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.

Contact avec la peau: Rincer à grande eau. Utilisez du savon et de l'eau pour éliminer les composants organiques.

Inhalation: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2.2) et / ou en section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Utilisez Poudre chimique, mousse, CO₂.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie NONE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4. Autres informations

Aucune donnée disponible

Section 6: Mesures à prendre en cas de accidentelle dispersion

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle, y compris des lunettes de protection contre les produits chimiques et des gants en caoutchouc. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Garder à l'écart des égouts et des eaux de surface.

6.3. Méthodes de confinement et de nettoyage du matériau

Contenir le déversement, puis collecter à l'aide d'un aspirateur protégé électriquement ou par broissage humide et placer dans un récipient pour une élimination conforme à la réglementation locale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de sécurité approprié lors de la réalisation du test sur site.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Stocker les kits de test dans un endroit frais et sec. Vérifiez la date d'expiration avant d'effectuer le test.

7.3. Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

En dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

Section 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle du lieu de travail

Composant	MAK	TWA	STEL
Alcool isopropylique	200 ppm; 500 mg/m ³	400 ppm; 999 mg/m ³	400 ppm; 1000 mg/m ³
Isooctane	200 ppm; 2400 mg / m ³ (octane)	500 ppm; 2350 mg/m ³ (Octane).	375 ppm; 1800 mg/m ³
éthanol	500 ppm; 960 mg/m ³	1000 ppm; 1900 mg/m ³	1000 ppm
acide chlorhydrique	3.0 mg/m ³	5 ppm (8 hr); 8 mg/m ³ (8 hr)	10 ppm 15 min; 15 mg/m ³ 15 min

8.2. Contrôles de l'exposition

techniques à Contrôles

manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection respiratoire Aucune requise lors d'une utilisation normale.

Ventilation Effectuer le test uniquement dans un endroit bien ventilé.

Gants de protection Toujours porter des gants de caoutchouc lors de la réalisation du test.

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité.

Mesures d'hygiène générales Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver après des tests en cours.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Propriété	<u>Ampoule 1</u>	<u>Ampoule 2</u>	<u>Ampoule 3</u>	<u>Aq. Sol'n</u>	<u>Seringue en plastique en</u>
ébullition °C	99	82.4	78	110	100
Pression de vapeur mm Hg @ 21°C	41	32	44	18	18
Solubilité dans l'eau	<0.1%	miscible	miscible	complet	miscible
Densité	0.69	0.79	0.79	1.15	1.05
% volatile	100	99	99	aucune	Aucune
Taux d'évaporation Acétate de butyle = 1	N / A	1.4	2.7	N / A	N / A
Apparence	incolore	incolore	rouge-orange	incolore	incolore
Odeur	faible	légère	agréable	aucune	Aucune

N / A = Non disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Tous les composants sont stables dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Les

solutions sont stables.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Garder des oxydants forts.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Titra-Lube TBN - ETI (UE)

Aucune donnée disponible.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ampoule 1 (Isooctane):	DL50 Orale - Rat -> 5.000 mg / kg (OCDE Ligne directrice 401) LC50 Inhalation - Rat - 4 h -> 33,52 mg / l (OCDE Ligne directrice 403) LD50 Dermique - Lapin -> 2.000 mg / kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)
Ampoule 2 (Isopropanol):	DL50 Orale - Rat - 5.045 mg / kg CL50 Inhalation - Rat - 8 h - 16000 ppm DL50 Cutané - Lapin - 12.800 mg / kg
Ampoule 3 (éthanol):	DL50 Orale chez le rat: 7060 mg / kg Rat CL50 Inhalation: 124700 mg / m ³ / 4H

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction

Ampoule 3 (Ethanol) - Toxicité pour la reproduction - Humain - Femelle - Oral
Effets sur le nouveau-né: Score Apgar (humain seulement).
Effets sur le nouveau-né: Autres mesures ou effets néonataux.
Effets sur le nouveau-né: Toxicomanie.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ampoule 1 (Isooctane) - Peut provoquer somnolence ou vertiges
Ampoule 2 (Isopropanol) - Effets narcotiques
Ampoule 3 (Éthanol) - Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Informations supplémentaires

Aucune

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ampoule 2 (Isopropanol): Écotoxicité: Poisson: Méné de tête à tête blanche:> 1000 ppm; 96h; CL50 Daphnies:> 1000 ppm; 96h; CL50 Poisson: Orfe: 8970-9280 ppm; 48h; La LC50IPA a une forte demande biochimique en oxygène et un potentiel d'appauvrissement en oxygène dans les systèmes aqueux, un faible potentiel pour les organismes aquatiques, un faible potentiel pour le métabolisme microbien du traitement des déchets secondaires, un faible potentiel pour la germination de certaines plantes, un potentiel de biodégradation (faible persistance) avec des microorganismes non acidifiés provenant de boues activées.

Ampoule 3 (Ethanol): Écotoxicité: Poisson: Truite arc-en-ciel: CL50 = 12900-15300 mg / L; 96 heures; Écoulement à 24-24.3 ° C: truite arc-en-ciel: CL50 = 11200 mg / L; 24 heures; Bactéries de Fingerling (non spécifiées): Phytobacterium phosphoreum: CE50 = 34900 mg / L; 5-30 min; Microtox test Lorsqu'il est déversé sur le sol, il est susceptible de se volatiliser, se biodégrader et de se lessiver dans les eaux souterraines, mais aucune donnée sur les taux de ces processus n'a pu être trouvée. Son destin dans les eaux souterraines est inconnu. Une fois libéré dans

l'eau, il se volatiliserait et se biodégraderait probablement. Il ne devrait pas être adsorbé sur les sédiments ni se bioconcentrer dans les poissons.

Seringue en plastique (hydroxyde de potassium): Écotoxicité dans l'eau (CL50): 80 mg / l, 24 heures [poisson moustique].

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

12.6 Autres effets indésirables

1 Ampoule (isooctane) - Très toxique pour organismes aquatiques avec des effets durables.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

Tube à essai 1

Contient un échantillon d'huile ayant réagi et du solvant. Éliminer les déchets organiques conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Tube à essai 2

Contient des solutions aqueuses et de l'hydroxyde de sodium en excès. Éliminez-le comme solution de base conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Section 14: Informations sur le transport

14.1. Numéro UN

Ampoule 1 (Isooctane)

ADR / RID: 1262

IMDG: 1262

IATA: 1262

Ampoule 2 (isopropanol)

ADR / RID: 1219

IMDG: 1219

IATA: 1219

Ampoule 3 (éthanol)

ADR / RID: 1170

IMDG: 1170

IATA: 1170

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

Lorsqu'elles sont emballées dans 40 boîtes de kit, les matières dangereuses sont considérées comme des **de minimis** quantités

Lorsqu'elles sont emballées dans une boîte de 80 kits, elles doivent être expédiées en tant que marchandises dangereuses en quantités exceptées

14.3. Classe (s) de danger pour le transport

ADR / RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4. Groupe d'emballage

ADR / RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5. Risques environnementaux

ADR / RID: Oui (Isooctane) IMDG: Polluant marin: Oui (Isooctane)

IATA: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

La cargaison n'est pas destinée à être transportée en vrac.

Section 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en sécurité, de santé et d'environnement:

Cette FDS est conforme aux exigences du règlement (EC) no 1907/2006,

inventaire,

<u>composant d'</u>	<u>CAS</u>	<u>EU EINECS</u>	<u>EU ELNICS</u>
isooctane	540-84-1	-	-
Isopropanol	67-63-0	Oui	Non
Ethanol	64-17-5	Oui	Non

Informations réglementaires suisses:

Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (loi sur les produits chimiques, ChemA) du 15 décembre 2000 (Au 13 juin 2006) SR 813.1

Ordonnance surprotection contresubstances et préparations dangereuses (produits chimiques ordonnance, Chemo) du 18 mai 2005 (Etat endu 15 Juillet 2014) 813.11

Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de certaines substances particulièrement dangereuses, préparations et articles (réduction du risque chimique Ordonnance ORRChem du 18 mai 2005 (Etat le 1er janvier 2014) RS 814.81

Loi fédérale sur la protection de l'environnement Loi sur la protection de l'environnement (EPA) du 7 octobre 1983 (Etat le 1er juillet 2014) 814.01

Cinquième ordonnance sur la Loi fédérale sur le travail (sécurité au travail des jeunes) ARGV 5 du 28 septembre 2007 (Au 1er août 2014) RS 822.115.2

Ordonnance du département de l'économie, de l'éducation et de la recherche sur les travaux pénibles et pénibles pendant la grossesse et la maternité (Maternité) Ordonnance sur la protection) du 20 mars 2001 (Etat le 1er janvier 2013) RS 822.111.52

Ordonnance du Département de l'environnement, de la circulation, de l'énergie et des communications sur les listes relatives au trafic de déchets du 18 octobre 2005 (date du 1er janvier 2010) RS 814.610.1

loi fédérale sur le travail dans l'industrie et le commerce (Loi fédérale sur le travail) du 13 mars 1964 (date du 1er décembre 2013)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit une évaluation desécurité chimique n'a pas été effectuée

Section 16: Autres informations

les informations dans cette fiche données sécurité conforme aux exigences du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par règlement (UE) n 830/2015. Ce document est uniquement destiné à servir de guide pour la manipulation préventive appropriée du matériau par une personne formée ou supervisée par une personne formée à la manipulation de produits chimiques. L'utilisateur est responsable de la détermination des précautions et du danger de ces produits chimiques pour son application particulière. Selon l'utilisation, des vêtements de protection comprenant un masque de protection des yeux et du visage et un appareil de protection respiratoire doivent être utilisés pour éviter tout contact avec le produit ou toute respiration, de vapeurs / fumées de produits chimiques. L'exposition à ce produit peut avoir de graves effets néfastes sur la santé. Ces produits chimiques peuvent interagir avec d'autres substances. Les utilisations potentielles étant très variées, Dexsil ne peut pas avertir de tous les dangers potentiels liés à l'utilisation ou à l'interaction avec d'autres produits chimiques ou matières. Dexsil garantit que les produits chimiques respectent les spécifications indiquées sur l'étiquette.

DEXSIL DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE; EXPRIMÉ OU IMPLICITE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT FOURNI AUX PRÉSENTES, C'EST DE LA COMMERCIALISABILITÉ OU DE SON APTITUDE À UN OBJECTIF PARTICULIER.

L'utilisateur doit savoir que ce produit peut causer des blessures graves, voire mortelles, en particulier s'il est manipulé incorrectement ou si les dangers connus de son utilisation ne sont pas pris en compte. LISEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE PRÉCAUTION. Dès que de nouvelles informations de sécurité générales documentées seront disponibles, Dexsil révisera périodiquement cette fiche de données de sécurité.

Le numéro de téléphone d'urgence de CHEMTREC doit être utilisé UNIQUEMENT en cas d'URGENCE CHIMIQUE impliquant un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident impliquant des produits chimiques.

Pour plus d'informations, contactez Dexsil.